



TECHNOLOGIES URBANIMMERSIVE INC.

RAPPORT DE GESTION

**POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS ET DOUZE MOIS TERMINÉS
LE 30 SEPTEMBRE 2014**

EN DATE DU 27 JANVIER 2015

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION ET AVIS AUX INVESTISSEURS

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation (« Rapport de Gestion ») est préparé en date du 27 janvier 2015 et vient compléter les états financiers consolidés audités de Technologies Urbanimmersive Inc. (« Technologies Urbanimmersive »), incluant sa filiale à part entière, Urbanimmersive Inc. (« Urbanimmersive » et, collectivement avec Technologies Urbanimmersive, la « Société »), pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014, comparativement à l'exercice terminé le 30 septembre 2013.

Toutes les informations financières ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et tous les montants indiqués sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Cette analyse doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014.

Les états financiers consolidés audités et le Rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit de la Société, et approuvés par son conseil d'administration le 27 janvier 2015. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site internet de SEDAR au www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines déclarations contenues dans ce Rapport de Gestion constituent des énoncés prospectifs ou de l'information prospective. La Société tient à mettre en garde le lecteur concernant les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des résultats prévus formulés dans les énoncés prospectifs. Tout énoncé qui exprime des attentes, des croyances, des plans, des objectifs, des hypothèses ou encore des événements ou rendement futurs (souvent, mais non exclusivement, au moyen de mots ou d'expressions comme « peut », « pourrait », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « projection », « vision », « objectif » et « perspectives ») ne sont pas des faits historiques et peuvent constituer des énoncés prospectifs faisant intervenir des estimations, des hypothèses et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou issues réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs. En formulant ces énoncés prospectifs, la Société a présumé que les conditions de marché actuelles se maintiendront, que le marché croîtra, et que les risques énumérés ci-dessous n'auront pas d'incidence négative sur les activités de la Société. De par leur nature, les énoncés prospectifs font intervenir de nombreuses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que les résultats ou événements prévus ne se produisent pas, ou se produisent plus tard que prévu. Les risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Société, susceptibles d'influer sur les résultats réels comprennent, mais sans en exclure d'autres: les besoins futurs en capitaux, l'adoption de notre technologie et de nos services, la vigueur du marché immobilier résidentiel, la protection de la propriété intellectuelle et les risques de violation connexes, la concurrence, la dépendance à l'égard des membres de la direction et du personnel clé, ainsi que d'autres facteurs résumés ci-dessous sous la rubrique « Risques et incertitudes ».

En outre, sauf indication contraire, tout énoncé prospectif n'est valable qu'à la date du présent Rapport de Gestion, et, à moins que la loi applicable ne l'y oblige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle l'énoncé concerné a été formulé, ou encore pour tenir compte de la survenance d'événements imprévus. De nouveaux facteurs émergent de temps à autre, et il est impossible pour la direction de prévoir tous les facteurs possibles ou d'évaluer à l'avance l'incidence de chacun de ces facteurs sur les activités de la Société, ni de déterminer la mesure dans laquelle tout facteur ou toute combinaison de

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

facteurs pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux formulés dans les énoncés prospectifs.

FAITS SAILLANTS

- Obtention d'un contrat en septembre 2014 pour le développement du portail exclusivement immersif de l'APCHQ;
- Lancement du portail immobilier www.avu3d.com;
- 2 financements totalisant \$1,348,116, plus un financement de 500 000\$ subséquent à la fin d'année, soit en octobre 2014;
- Développement de 2 nouvelles plateformes dédiées au marché de l'immobilier. Mise en ligne subséquemment à la fin d'année, soit, en décembre 2014.

RÉALISATIONS

L'année financière 2013-2014 a été marquée par des efforts soutenus de mise en marché de la technologie immersive de l'entreprise dans le marché de l'immobilier.

À ce titre, notons le lancement du portail immobilier exclusivement immersif (www.avu3d.com) durant le deuxième trimestre de l'année. Le principal objectif du portail est de promouvoir la technologie immersive de l'entreprise. La médiatisation du portail a initialement été soutenue par une campagne marketing télévisuelle grand public. Le lancement du portail est un succès et est apprécié par un nombre important de visiteurs chaque mois. Ultimement, la Compagnie souhaite monétiser le trafic de chercheurs de propriété à vendre utilisant son portail.

Le portail www.avu3d.com a également servi d'exemple de succès auprès de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec. En effet, Urbanimmersive a obtenu le mandat de concevoir un portail similaire pour l'APCHQ (www.apchq3d.com). La livraison du portail s'est effectuée durant le premier trimestre de l'année financière 2015. L'APCHQ, comptant 17 000 membres, soutient la médiatisation de son portail par une intensive campagne marketing.

Tous les efforts de mise en marché mis de l'avant par Urbanimmersive ont jusqu'à présent soutenu l'adoption de sa technologie. Toutefois, elles se sont effectuées au détriment des marges bénéficiaires des visites immersives vendues. Que ce soit l'initiative du modèle de ventes « sans risque » décrit dans les rapports de gestion précédents ou l'application d'une politique de prix agressive utilisée durant l'année financière 2013-2014, les résultats financiers de la commercialisation de la technologie de visites immersives reflètent cette réalité. La direction de la Société est consciente qu'elle ne peut intensifier ni exporter pour l'instant ces tactiques de mise en marché faute de financement adéquat.

Dans ce contexte, au cours du troisième et quatrième trimestre de l'année financière, la direction de la Société a concentré ses efforts sur le développement de nouvelles plateformes connexes à son produit principal. L'objectif est de rentabiliser les efforts de commercialisation actuels par de nouvelles sources de revenus auprès de la même clientèle immobilière.

Deux nouvelles plateformes ont été mises en route durant le dernier trimestre de l'année financière 2013-2014 : une place d'affaires transactionnelle permettant aux courtiers immobiliers de commander et payer en ligne un photographe ainsi qu'un blogue immobilier entièrement immersif.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

La place d'affaires a reçu une bonne réception du marché et des discussions sont en cours avec des partenaires de la Société pour son intégration dans leur réseau. La place d'affaires est un outil de productivité pour les professionnels de l'immobilier. Elle permet de simplifier le processus de commande et de facturation de service de photographes. Pour Urbanimmersive, elle permet de monétiser la transaction entre les participants et de promouvoir ses visites immersives.

Pour sa part, le blogue immobilier entièrement immersif (voir au www.urbanimmersive.com) démontre des résultats encourageants. Le trafic sur les articles du blogue est généré par le référencement du contenu par les moteurs de recherche, par l'aspect viral des réseaux sociaux et par les sites immobiliers utilisant la technologie immersive de la Société.

D'autres parts, il s'avère que la technologie d'Urbanimmersive possède des qualitatifs essentiels et bien adaptée à son application dans un blogue. La grande qualité d'images utilisée dans les visites immersives et le fait qu'il n'y a aucun temps de téléchargement des environnements immersifs présentés dans un article sont des atouts importants sur le web et sur les téléphones intelligents. Ils permettent d'augmenter l'engagement du lecteur maximisant ainsi le potentiel de monétisation publicitaire.

La demande pour du contenu textuel de type blogue est actuellement une tendance forte sur le web. Le marché immobilier n'échappe pas à cette tendance. Jumelé aux avantages des images immersives, le blogue immersif de la Société possède un élément différenciateur évident pour n'importe quels portails immobiliers désirant intégrer un blogue sur son site. À ce sujet, des discussions sont actuellement en cours avec des partenaires d'Urbanimmersive afin d'intégrer la nouvelle plateforme de blogue à leur portails immobilier.

La Société a financé ses initiatives commerciales grâce à la réussite de trois levées de fonds totalisant 1 848 116 \$ auxquelles la Caisse de dépôt et placement du Québec, 2 autres fonds institutionnels et des administrateurs de la société ont participé. Ce montant inclus un financement de 500 000 \$ finalisé en octobre 2014, soit quelques jours après la fin d'exercice du 30 septembre 2014.

Avec ces 2 nouvelles plateformes Urbanimmersive est bien positionnée pour saisir toutes les opportunités d'affaires reliées à la production de contenu de mise en marché immobilière.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DES OPÉRATIONS

Basée à Laval, Québec, la Société est une société avant-gardiste de médias numériques qui combine sa technologie immersive innovatrice à du contenu visuel de haute qualité pour offrir, dans les marchés de la publicité immobilière en ligne, hors ligne et mobile, des solutions immersives de contenu visuel de médias numériques. La Société octroie également des licences de sa suite complète de logiciels et de sa technologie à des partenaires de marchés. Par ailleurs, la Société compte présentement 16 employés. La Société offre des produits et services complets de contenu visuel de médias numériques dans le marché de l'immobilier. Ses clients comprennent des agents immobiliers des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels, des courtiers et des constructeurs de maisons, auxquels la Société offre une technologie immersive innovatrice et unique dont les produits sont utilisés pour la publicité immobilière en ligne, hors ligne ou encore mobile ainsi qu'une large gamme de services de contenus visuels.

Les services de contenu visuel de la Société comprennent la production d'images de synthèse 3D, des animations 3D interactives, des configurateurs de couleurs interactifs et des environnements immersifs 3D en ligne.

AVU3D^{MD}, la technologie multimédia immersive de la Société, produit des environnements immersifs 3D de propriétés existantes ou futures dans lesquels les acheteurs et vendeurs peuvent se retrouver en ligne

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

et interagir ensemble ou encore avec des objets se retrouvant dans les environnements immersifs, comme s'ils y étaient réellement. La suite complète de logiciels composant la technologie immersive AVU3D^{MD} de la Société permet à ses partenaires et aux annonceurs d'ajouter des éléments tels que des « hotspots » contenant des liens, des vidéos et des éléments de jeux. Le tout permet aux utilisateurs d'avoir une expérience engageante et d'offrir ainsi une meilleure expérience multimédia interactive aux utilisateurs d'internet.

La Société bénéficie d'une force de vente directe limitée mais rejoint le marché de l'immobilier via des revendeurs spécialisés tel que des photographes architecturaux, des fournisseurs de visites virtuelles, des producteurs de sites web, des architectes et des agences de communication marketing. Par ailleurs, la Société bénéficie de sa propre équipe de photographes certifiés, dédiés aux séances photographiques AVU3D^{MD}.

La technologie immersive de la Société est également appliquée à d'autres marchés, tel qu'entre autres, les jeux sérieux, les publieux, la sécurité, la gestion d'actifs et d'immeubles ainsi que la publicité d'affaires. La Société rejoint tous ces autres marchés via des partenaires de marchés ciblés avec lesquels elle signe des ententes de licences. Ces ententes de licences permettent aux partenaires de marchés ciblés d'intégrer la technologie immersive multimédia d'Urbanimmersive dans leur propre stratégie d'affaires et d'offrir à leurs clients des produits et services bonifiés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations présentées pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 et 2013 représentent les informations consolidées de Technologies Urbanimmersive et d'Urbanimmersive alors que celles pour les exercices terminés les 30 septembre 2012 sont celles d'Urbanimmersive, l'entité opérante de la Société.

	30 septembre 2014	30 septembre 2013	30 septembre 2012
	\$	\$	\$
Actifs	762 959	1 210 894	1 180 778
Passifs	665 186	759 405	3 384 749
Capitaux propres (négatifs)	97 773	451 489	(2 203 971)

ACTIF

Le total de l'actif au 30 septembre 2014 s'élevait à 762 959 \$ comparativement à 1 210 894 \$ au 30 septembre 2013, soit une diminution 447 935 \$. Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des placements privés d'un montant total de 1 348 116 \$, soit 1 198 116 \$ par l'émission d'actions et 150 000 \$ par l'émission de débentures convertibles. Ces liquidités ont servi à payer les opérations courantes de la Société ainsi qu'au remboursement de différents passifs. Également, les comptes clients et autres débiteurs ont diminué de 174 820 \$ qui s'explique par une diminution de 86 089 \$ des comptes clients, de 22 311 \$ des contrats en cours et de 66 420 \$ des taxes à la consommation à recevoir.

PASSIF

Le total du passif au 30 septembre 2014 s'élevait à 665 186 \$ comparativement à 759 405 \$ au 30 septembre 2013, soit une diminution de 94 219 \$. Cette diminution est due principalement au remboursement des emprunts bancaires pour un montant de 40 000 \$, à une diminution des comptes fournisseurs et autres

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

crédoiteurs de 20 699 \$, au remboursement des dettes à long terme de 57 693 \$. Par contre 34 063 \$ ont été comptabilisé au passif pour les débentures convertibles.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres totalisaient 97 773 \$ au 30 septembre 2014 comparativement à 451 489 \$ au 30 septembre 2013 soit une diminution de 353 716 \$ principalement reliée à la perte nette de l'exercice de 1 683 058 \$ toutefois compensée par les placements privés de 1 198 116 \$, l'émission d'actions au placeur pour compte de 87 500 \$, de l'annulation d'un rachat de 40 523 \$ en actions qui avait été comptabilisé en 2013, de la comptabilisation en 2014 des paiements fondés sur des actions de 87 909 \$ et de la portion capitaux propres de débentures convertibles de 109 601 \$ moins les coûts liés à l'émission d'actions de 169 904 \$ et des coûts liés à l'émission des débentures convertibles de 24 403 \$. Les lecteurs sont invités à se référer à l'état consolidé des variations des capitaux propres des états financiers consolidés audités pour plus de détails.

ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les lecteurs sont invités à prendre en considération que les résultats présentés pour la période de trois mois et l'exercice terminé les 30 septembre 2014 et 2013 représentent les résultats consolidés de Technologies Urbanimmersive et d'Urbanimmersive.

	Trois mois terminée le 30 septembre 2014	Trois mois terminée le 30 septembre 2013	Douze mois terminée le 30 septembre 2014	Douze mois terminée le 30 septembre 2013
	\$	\$	\$	\$
Produits	139 828	218 860	650 740	885 886
Coût des ventes	140 346	175 799	694 490	758 493
Bénéfice brut (perte brute)	(518)	43 060	(43 750)	127 393
Charges opérationnelles	301 745	688 849	1 605 254	2 122 312
Autres charges	11 615	13 873	34 054	1 314 164
Perte nette et résultat global	(313 878)	(659 661)	(1 683 058)	(3 309 083)
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,02)	(0,05)	(0,10)	(0,24)

PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2013

La perte nette pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014 se chiffre à 313 878 \$ soit (0,02 \$) par action comparativement à 659 661 \$ soit (0,05 \$) par action pour la même période en 2013.

La diminution de la perte nette de 345 783 \$ est due aux variations importantes suivantes :

PRODUITS

La Société classe ses produits dans 4 catégories soit : Contrats, Licences, Visites immersives et Services connexes et autres. La catégorie Contrats regroupe les services de production d'images de synthèse 3D, d'animations 3D interactives et de conception de configurateurs interactifs de couleurs. La catégorie

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

Licences regroupe les droits utilisations de la technologie développée par la Société. La catégorie Visite immersives regroupe les services liés à la production d'environnement immersifs. La catégorie Services connexes et autres regroupe les services connexes à la production d'environnements immersifs, tel les photos de mise en valeur, et les autres produits.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, les produits de la Société sont passés de 218 860 \$ à 139 828 \$ soit une diminution de 79 032 \$ ou 36.1 %. Cette diminution provient principalement d'une diminution des services 3D qui sont passés de 146 790 \$ à 82 721 \$, soit une diminution de 64 069 \$ ou 43.6 % dues à la diminution de la demande des services 3D pour des projets d'envergures comparativement à la même période en 2013.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, les charges opérationnelles ont totalisé 301 745 \$ comparativement à 688 849 \$ pour la même période en 2013, soit une diminution de 387 104 \$ ou 56,2 %.

Les frais de ventes ont totalisé 53 786 \$ comparativement à 154 711 \$, soit une diminution de 100 925 \$ ou 65,2 % principalement reliée à une diminution des salaires de 29 747 \$ due à une diminution des effectifs, à une diminution des frais de publicité, promotion et foires commerciales de 33 060 \$ et à une diminution de 38 119 \$ des frais généraux de ventes.

Les frais administratifs ont totalisé 148 261 \$ comparativement à 455 101 \$, soit une diminution de 306 840 \$ ou 67,4 % reliée à une diminution des mauvaises créances de 148 640 \$ principalement reliée à la radiation de deux créances d'un montant total de 157 000 \$ en 2013, à une diminution des honoraires professionnels et frais réglementaires de 88 211 \$, au paiement d'une indemnité de fin d'emploi de 25 000 \$ en 2013 comparativement à aucune en 2014, et à une diminution des paiements fondés sur des actions de 17 836 \$.

PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2013

La perte nette pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 se chiffre 1 683 058 \$ soit (0,10 \$) par action comparativement à 3 309 083 \$ soit (0,24 \$) par action pour la même période en 2013.

La diminution de la perte nette de 1 626 025 \$ est due aux variations importantes suivantes :

PRODUITS

Les produits de la Société sont passés de 885 886 \$ à 650 740 \$ soit une diminution de 235 146 \$ ou 26.5 %. Cette diminution provient principalement d'une diminution des services 3D de 261 022 \$ dues aux efforts de vente qui ont été concentrés sur le déploiement des visites immersives AVU3D^{MD} dans le marché de l'immobilier auprès des agences immobilières affiliées.

La Société a également une diminution de 54 550 \$ au niveau des ventes de licences. En 2014, la Société a vendu une licence pour 3 450\$ à un client pour la gestion des visites immersives de ce client comparativement à la vente de licences pour un montant total de 58 000 \$ en 2013. Ces licences vendues en 2013, permettent l'utilisation et l'exploitation non exclusive de notre technologie AVU3D^{MD} et ce de

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

façon autonome, ont été vendues auprès de clients œuvrant dans les secteurs industriels et des jeux vidéo en ligne.

Par contre, la Société a une augmentation de 59.8% ou 52 011 \$ au niveau des ventes de visites immersives (139 178\$ en 2014 comparativement à 87 167 \$ en 2013) et de 28 415 \$ au niveau des ventes de services connexes et autres (36 705 \$ en 2014 comparativement à 8 290 \$ en 2013)

PERTE BRUTE

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2014, la Société a subi une perte brute de 43 750 \$ ou 6,72 % comparativement à la réalisation d'un bénéfice brut de 127 392 \$ ou 14,38 % pour la même période en 2013, soit une diminution de 171 142 \$ ou 21,1 %.

Cette diminution au niveau de la marge brute provient du fait que la Société, dans le cadre de son offre sans risque, a dû supporter les coûts de production des visites immersives AVU3D^{MD} alors que la reconnaissance du revenu s'effectuera seulement s'il y a vente de la propriété. La Société a retiré son offre sans risques au cours du troisième trimestre 2014, depuis, la reconnaissance du revenu s'effectue au moment de la production des visites immersives.

Le coût des ventes comprend principalement les salaires des employés de production, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reliée aux équipements de production ainsi que la quote-part des charges administratives reliée à la production.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2014, les charges opérationnelles ont totalisé 1 605 254 \$ comparativement à 2 122 312 \$ pour la même période en 2013, soit une diminution de 517 058 \$ ou 24,36 %.

Les frais de ventes ont totalisé 477 830 \$ comparativement à 504 410 \$, soit une diminution de 26 580 \$ ou 5,27 %, principalement reliée à une augmentation des salaires de 30 669 \$ due à une augmentation des effectifs durant les 2 premiers trimestres, à une diminution des frais de publicité et promotion de 17 984 \$, et à une diminution de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 7 599 \$ et à une diminution des frais généraux de ventes de 31 666 \$

Les frais administratifs ont totalisé 763 069 \$ comparativement à 1 232 143 \$, soit une diminution de 469 074 \$ ou 38,07 % reliée , à une diminution des honoraires professionnels et frais réglementaires de 154 982 \$, à une diminution des mauvaises créances de 150 535 \$ directement reliée à la radiation de deux créances en 2013 d'un montant total de 157 000 \$, à une diminution des paiements fondés sur des actions de 35 613 \$, à une diminution des salaires de 27 717 \$ due à une diminution des effectifs en 2014, au paiement d'une indemnité d'emploi de 25 000 \$ en 2013 comparativement à aucune en 2014, à une diminution de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles de 23 225 \$, et à une diminution générale des dépenses de 52 002 \$.

Les frais de recherche et développement ont totalisés 364 355 \$ comparativement à 385 759 \$, soit une diminution de 21 404 \$ ou 5,54 % reliée à une diminution des salaires de 52 010 \$ due à la diminution des effectifs, à une diminution des paiements fondés sur des actions de 8 848 \$ et à une diminution du crédit d'impôt à l'investissement de 37 816 \$.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

AUTRES CHARGES

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2014, les autres charges ont totalisé 34 054 \$ comparativement à 1 341 164 \$ pour la même période en 2013, soit une diminution de 1 280 110 \$. Cette diminution provient de la comptabilisation en 2013 des frais d'inscription en Bourse d'Urbanimmersive de 1 181 417 \$, et d'une perte de 99 187 \$ provenant d'une modification aux conditions de conversion d'une débenture convertible. Ces éléments sont directement reliés à la clôture de l'Opération Admissible de la Société du 4 octobre 2012 détaillée à la note 2 des états financiers audités.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trois mois terminé le 30 septembre 2014	Trois mois terminé le 30 septembre 2013	Douze mois terminé le 30 septembre 2014	Douze mois terminé le 30 septembre 2013	Douze mois terminé le 30 septembre 2012
	\$	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles	(228 363)	(330 593)	(1 211 093)	(2 114 234)	(33 388)
Activités d'investissement	(3 752)	45 787	(15 828)	272 471	(13 003)
Activités de financement	201 887	(79 844)	1 141 787	1 920 367	56 356

PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2013

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 228 363 \$ comparativement à 330 593 \$ au cours de la même période en 2013. Cette diminution au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie est principalement due à la diminution de la perte nette qui a nécessité des flux de trésorerie de 247 152 \$ comparativement à 567 401 \$ pour la même période en 2013. Cette diminution a toutefois été compensée par les éléments hors caisse qui ont généré des flux de 18 789 \$ comparativement à 236 808 \$ pour la même période en 2013 qui provenaient principalement de la radiation des contrats de prêt et de l'augmentation des fournisseurs.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont utilisés des flux de trésorerie de 3 752 \$ comparativement des flux générés de 45 787 \$ au cours de la même période en 2013 qui étaient dus à des acquisitions d'immobilisations corporelles de 63 078 \$ en 2013 ayant fait l'objet d'un financement ou n'ayant pas nécessitées de sortie de fonds.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont générés des flux de trésorerie de 201 887 \$ comparativement à des flux de trésorerie utilisés de 79 844 \$ au cours de la même période en 2013. Cet écart est dû principalement au flux générés par l'émission d'actions pour 198 116\$ et l'émission de débentures pour 150 000\$ en contrepartie, 100 000 \$ de flux de trésoreries ont été utilisés pour le remboursement de l'emprunt bancaire. En 2013, les flux de trésorerie utilisés incluaient , 60 238 \$ de dettes à long terme pour des acquisitions d'immobilisations ayant fait l'objet d'un financement.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2014 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2013

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 1 211 093 \$ comparativement à 2 114 234 \$ au cours de la même période en 2013. Cette diminution au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie est due à diminution de la perte nette qui a utilisé des flux de trésorerie de 1 405 06 \$ comparativement à 1 645 894 \$ en 2013. De plus les éléments hors caisse ont générés 193 974 \$ comparativement à l'utilisation de flux de trésorerie de 468 340 \$ en 2013. En effet, les comptes clients et autres débiteurs ont générés des flux de trésorerie de 174 820 \$ comparativement à l'utilisation de flux de trésorerie de 95 596 \$ en 2013 et les comptes fournisseurs ont utilisés 20 699 \$ de flux de trésorerie en 2014 comparativement à 453 511 \$ en 2013.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont utilisé des flux de trésorerie de 15 828 \$ comparativement à la génération de flux de trésorerie de 272 471 \$ au cours de la même période en 2013. Cette diminution nette est due aux liquidités acquises de 349 509 \$ en 2013 dans le cadre de l'Opération Admissible et aux liquidités utilisées pour acquérir les immobilisations corporelles et incorporelles d'un montant total de 77 038 \$ en 2013 comparé à seulement 15 828 \$ en 2014.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 1 141 787 \$ comparativement à 1 920 367 \$ au cours de la même période en 2013. Cette diminution s'explique principalement par l'émission d'actions qui a généré des flux de trésorerie 1 198 116 \$ et l'émission de débentures qui a généré des flux de trésorerie de 150 000 \$ en 2014 comparativement à 2 400 750 \$ pour l'émission d'actions en 2013. Par contre l'utilisation des flux de trésorerie pour le remboursement des dettes à long terme a utilisé des flux de trésorerie de seulement 57 693 \$ en 2013 comparativement à 142 053 \$ en 2014.

TENDANCE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIER DE \$)

Les résultats d'exploitation de chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau ci-dessous. La direction considère que l'information pour chacun de ces trimestres a été préparée de la même façon que l'information dans les états financiers consolidés audités pour l'année financière se terminant le 30 septembre 2014.

	Résultats (consolidés)				Résultats (consolidés)			
	2014				2013			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	140	155	202	154	218	152	179	337
Bénéfice (perte) brut	(1)	1	(4)	(40)	43	(74)	3	155
Perte nette	(314)	(373)	(499)	(497)	(659)	(614)	(532)	(1 504)
Perte nette de base et diluée par Action Ordinaire	(0,017)	(0,020)	(0,028)	(0,037)	(0,047)	(0,040)	(0,040)	(0,113)

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

L'augmentation de la perte nette au cours du premier trimestre de 2013 est principalement due à la comptabilisation de la charge d'inscription en bourse de 1 181 417 \$ suite à la clôture de l'Opération Admissible en date du 4 octobre 2012.

LIQUIDITÉS ET PERSPECTIVES FUTURES

En date du 30 septembre 2014, la Société disposait de liquidités de 50 781 \$ et d'un déficit de fonds de roulement de 372 880 \$ comparativement à un déficit de fonds de roulement de 188 557 \$ en date du 30 septembre 2013, soit une diminution de 184 323 \$. Cette diminution est principalement due à la diminution des comptes clients et autres débiteurs qui étaient de 150 151 \$ au 30 septembre 2014 comparativement à 324 971 \$ au 30 septembre 2013 soit une diminution de 174 820 \$.

La société a conclu des contrats de location à long terme pour la location d'équipements et de locaux qui exigent de verser une somme totale de 181 794 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 129 126 \$ en 2015, 43 145 \$ en 2016, 8 193 \$ en 2017, 1 330 \$ en 2018 et 0 \$ en 2019.

En vertu d'un contrat d'emprunt, la société devait maintenir un ratio de couverture de la dette (par le BAIIA) égal ou supérieur à 1,25 sur 1. Cette exigence n'a pas été respectée au 30 septembre 2014. Cet emprunt a été présenté dans la portion courante des dettes à long terme.

La Société gère sa structure de capital et apporte des ajustements en vertu des changements dans l'environnement économique et les risques sous-jacents de ses actifs. Afin de préserver ou modifier sa structure de capital et de continuer le développement et la commercialisation de la technologie et remplir ses obligations financières variées, la Société pourrait émettre des actions ordinaires additionnelles ou négocier de nouveaux emprunts.

La Société a préparé un budget pour 2015 en utilisant des hypothèses que la direction estime raisonnables. L'atteinte des résultats budgétés dépend principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires, du respect de la marge brute d'exploitation prévue et du contrôle des frais généraux et d'administration. La direction s'attend à respecter son budget et à avoir suffisamment de liquidités pour financer ses opérations au moins au-delà du 30 septembre 2015 suite au financement de 500 000 \$ réalisé le 23 octobre 2014. Bien que la direction estime qu'elle a développé des plans d'action pour atténuer les risques de liquidités et d'exploitation, rien ne garantit que ces mesures porteront fruits. Toutefois, le financement de nos opérations peut requérir du financement additionnel. Rien ne garantit que du financement additionnel par l'émission d'actions ou de dettes sera disponible lorsqu'il sera requis ou, s'il est disponible, qu'il pourra être garanti en des termes satisfaisants.

Les lecteurs sont invités à se référer à la section des Risques et Incertitudes pour de plus amples renseignements.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le capital autorisé de la Société consiste à un nombre illimité d'actions dont 21 047 045 sont émises et en circulation en date des présentes ainsi que 1 731 750 options sur actions, chaque option sur actions est échangeable en une action ordinaire de la Société. Les lecteurs sont invités à se référer à la note 17 des états financiers consolidés audités pour plus de détails.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 22 des états financiers consolidés audités au sujet de la rémunération octroyée aux principaux dirigeants. La Société n'a pas conclu d'autres opérations avec des parties liées.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La Société prépare ses états financiers consolidés en conformité avec les IFRS, ce qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée.

Les éléments des états financiers consolidés qui requièrent le plus l'utilisation du jugement et d'estimations incluent l'évaluation de la provision pour créances douteuses, des contrats en cours, de la continuité d'exploitation, de l'impôt sur le résultat, de la juste valeur des options et de la dépréciation des actifs non financiers et du goodwill. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, cependant la direction croit que ces résultats ne changeront pas considérablement des résultats présentés. Les lecteurs sont invités à se référer aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète des principales méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société à cette date.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), dont certaines ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les lecteurs sont invités à se référer aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète de ces nouvelles normes.

RISQUES RELATIFS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 25 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète de ces risques.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société évolue dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes ci-après ne sont pas les seuls auxquels la Société est assujettie. D'autres risques et incertitudes que la Société ne connaît pas encore ou qu'elle juge actuellement négligeable peuvent nuire à sa performance. La matérialisation de l'un des risques suivants, sans s'y limiter, pourrait nuire aux activités de la Société et avoir des incidences négatives importantes sur leur situation financière et leurs résultats d'exploitation. Le cas échéant, le cours des Actions Ordinaires pourrait en être affecté.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

BESOINS FUTURS EN CAPITAUX

Au 30 septembre 2014, la Société a un déficit accumulé de 7 732 411 \$ (6 074 242 \$ au 30 septembre 2013). L'appui financier des actionnaires actuels ou éventuels est nécessaire, puisque la Société n'a pas, jusqu'à maintenant, généré suffisamment de fonds pour être autonome sur le plan financier. La Société a subi des pertes d'exploitation au cours des derniers exercices. La capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations et de financer ses activités futures dépend de sa capacité à atteindre un niveau de profitabilité, du soutien de ses actionnaires et de ses créanciers.

La Société pourrait avoir des besoins de liquidités supplémentaires en raison de changements dans la conjoncture économique ou dans son plan commercial, de l'échec éventuel de la mise en œuvre de son plan commercial ou pour d'autres raisons. Si ces sources étaient insuffisantes pour satisfaire aux besoins de liquidités de la Société, la Société pourrait chercher à obtenir une facilité de crédit ou à vendre d'autres titres de capitaux propres ou titres de créance. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de recueillir les capitaux nécessaires dont elle aura besoin ou qu'elle pourra l'obtenir à des conditions acceptables. Le défaut de la Société d'obtenir des fonds supplémentaires à des conditions favorables pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses liquidités et sa situation financière, ainsi que sur son plan commercial.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres sociétés de médias numériques qui offrent des services de contenus visuels et des technologies immersives dans le marché immobilier. Ce marché est fragmenté en de nombreux photographes spécialisés dans l'immobilier qui offrent des environnements 360 ainsi que des studios qui créent de l'imagerie 3D photo-réaliste. Le marché de l'immobilier comprend également une multitude de fournisseurs de contenus visuels qui offrent des technologies alternatives de visites virtuelles. Bien qu'ils puissent être considérés comme des concurrents à la Société, la direction estime que ces acteurs pourraient devenir des partenaires d'affaires pour la Société au fur et à mesure que l'adoption de marché des solutions AVU3D^{MD} progresse. Dans ses autres marchés, tels que les jeux sérieux, les publics, l'ingénierie, les entreprises locales et la sécurité, en dépit du fait que l'émulateur AVU3D^{MD} de la Société offre une alternative rentable aux rendus 3D des technologies immersives, la Société peut également faire face à la concurrence des nouveaux entrants dans le secteur de l'émulation 3D étant donné que ce secteur de marché est caractérisé par des coûts d'entrée relativement faibles. Par ailleurs, comme il est d'usage dans l'industrie de l'imagerie, la Société ne dispose pas d'accords d'exclusivité avec ses clients.

L'intensification de la concurrence pourrait réduire les marges d'exploitation et la rentabilité de la Société et se traduire par une réduction de sa part de marché. Certains concurrents existants ou potentiels pourraient avoir des avantages concurrentiels sur la Société, tels que des ressources financières beaucoup plus élevées ou des ressources plus importantes sur le plan du marketing ou sur d'autres plans, ou ils pourraient bénéficier d'accords d'exclusivité conclus avec des clients de premier plan. D'autres rivaux pourraient également reprendre avec succès le modèle d'affaires de la Société. La Société ne peut garantir aux investisseurs qu'elle sera en mesure de livrer concurrence à ses rivaux actuels ou éventuels.

ÉVOLUTION DES TENDANCES TECHNOLOGIQUES

Le marché pour ses produits oblige la Société à être continuellement à l'affût des nouvelles tendances technologiques et des besoins de ses clients, qui pourraient lui demander de mettre au point de nouvelles fonctions pour sa plateforme AVU3D^{MD} ou d'y apporter des améliorations. La Société pourrait avoir à engager des frais de développement et d'acquisition pour suivre l'évolution technologique, et ce, même si

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour financer et concevoir de nouvelles solutions technologiques ou remplacer une technologie obsolète. Si les produits de la Société connaissent des défaillances ou ne fonctionnent pas comme prévu, cela pourrait avoir une incidence sur la qualité et le maintien du service de la Société ainsi que sur ses activités. En outre, la Société pourrait ne pas être en mesure de suivre le rythme de l'évolution technologique et d'apporter les changements nécessaires à ses produits ou de le faire en temps opportun. Les nouveaux systèmes, ou les nouvelles versions de systèmes existants, pourraient ne pas susciter l'intérêt des clients ou maintenir l'intérêt suscité par le passé. Le cas échéant, les rivaux de la Société ou de nouveaux concurrents sur le marché pourraient en profiter pour acquérir un avantage concurrentiel sur la Société.

PORTÉE ET VALIDITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La réussite de la Société dépend notamment de sa capacité à protéger ses méthodes et sa technologie exclusives. La Société se fie en partie sur ses secrets commerciaux et sur des restrictions contractuelles, comme des accords de confidentialité et des licences, et elle a déposé des demandes de marques et de brevets afin d'établir et de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Rien ne garantit que ces demandes de brevet seront acceptées ni que les brevets délivrés à la Société ne seront pas contestés et invalidés. De plus, rien ne garantit que les demandes de la Société relatives à des marques déposées soient approuvées.

En outre, même si ces demandes sont approuvées, rien ne garantit que la Société bénéficiera d'une protection adéquate contre les produits et les marques de ses concurrents. La Société entend promouvoir et défendre ses marques énergiquement afin d'établir sa réputation et apporter des améliorations à ses produits, qui pourraient faire l'objet d'une protection juridique. Les efforts de la Société pourraient toutefois être vains, et il est possible que ces améliorations ne fournissent pas de protection juridique ou d'avantage concurrentiel à la Société. Les concurrents de la Société pourraient fabriquer des produits semblables aux siens sans contrevenir à ses droits de propriété intellectuelle. De plus, les concurrents ou d'autres tiers pourraient contrefaire les droits de propriété intellectuelle de la Société, ce qui pourrait entraîner pour elle des frais de litige importants qui viendraient réduire ses flux de trésorerie. La Société pourrait perdre des clients potentiels ou existants si elle ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété intellectuelle contre la contrefaçon.

RISQUES D'ALLÉGATIONS D'INFRACTIONS, PROCÉDURES ET POURSUITES AU CIVIL

La Société ne peut avoir la certitude que ses produits ou d'autres aspects de ses activités ne contreviennent ou ne contreviendront pas à des brevets, à des droits d'auteur ou à d'autres droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers. Bien que la Société n'ait connaissance d'aucune réclamation en ce sens, elle est au fait de brevets qui ont été délivrés et de demandes de brevets qui ont été présentées à l'égard de produits de marque concurrente qui sont liés à son secteur d'activité et qui pourraient éclipser ses produits et marques de commerce. La Société pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires et de réclamations relativement à la propriété intellectuelle d'autrui dans le cours normal de ses activités. Elle pourrait devoir engager des dépenses importantes pour se défendre contre ces allégations d'infraction, qu'elles soient fondées ou non, en conséquence de quoi la direction pourrait ne pas être en mesure de consacrer le temps et les ressources nécessaires aux stratégies de croissance de la Société.

Si la Société est reconnue coupable de violation de droits de propriété intellectuelle d'autrui, elle pourrait être contrainte d'abandonner des demandes ou des enregistrements de protection de sa propriété intellectuelle, de modifier ou d'interrompre la production de ses produits dans certains pays ou d'exploiter ses activités sous d'autres noms de marque. La Société pourrait être dans l'obligation

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

d'obtenir une licence auprès de l'entreprise détenant le brevet ou le droit de propriété intellectuelle en question, dans la mesure où celle-ci accepte d'accorder à la Société une licence pour concevoir, fabriquer, utiliser, vendre, offrir en vente ou commercialiser ses produits. Enfin, la Société pourrait également être limitée dans la commercialisation de nouveaux produits. Si elle était reconnue coupable de violation de droits de propriété intellectuelle ou si elle devait obtenir une licence d'un tiers, elle pourrait avoir des obligations financières importantes susceptibles de perturber considérablement ses activités.

Les produits, le contenu et les services de la Société couvrent un large éventail de contenus visuels, notamment la photographie et le dessin. Rien ne peut garantir à la Société que ses clients ne lui fourniront pas des éléments et du contenu pouvant violer la propriété intellectuelle de tiers ou d'autres lois et règlements. En outre, la Société pourrait être tenue responsable ou présumée responsable envers des tiers si le contenu visuel qu'elle offre est jugé indécent, trompeur, négligent, frauduleux, diffamatoire ou illégal. Si le contenu visuel d'un client entraînait en violation avec ces droits ou ces règlements, la Société pourrait être contrainte de cesser de fournir ce contenu afin de prévenir toute autre infraction. Toute responsabilité alléguée pourrait également nuire aux activités de la Société en portant atteinte à sa réputation, en l'obligeant à engager des frais juridiques pour assurer sa défense, en l'obligeant à payer des dommages-intérêts et d'autres coûts, et en détournant l'attention de ses dirigeants des activités courantes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

PERSONNEL CLÉ

La perte de membres de l'équipe de direction peut avoir un impact majeur sur l'implantation du plan stratégique de la Société. La réalisation du plan d'affaire de la Société dépend de façon importante du travail de l'équipe de direction. Un nombre limité d'individus compose cette équipe. La Société n'a pas de police d'assurance-vie sur ses individus. La perte d'un des membres de la direction pourrait nuire à l'exécution du plan stratégique de la Société ce qui pourrait affecter de façon importante ses opérations.

HISTORIQUE D'EXPLOITATION LIMITÉ

La Société a entrepris ses activités en 2007. Bien que la direction actuelle possède de l'expérience dans les activités commerciales liées à la technologie, la Société a un historique d'exploitation très limité sur lequel les clients peuvent se fier pour évaluer la viabilité et la pérennité de ses activités. Il est également difficile d'évaluer la viabilité du modèle économique de la Société, compte tenu des risques auxquels s'exposent souvent les entreprises technologiques en phase de démarrage qui pénètrent de nouveaux marchés en constante évolution. La Société pourrait être incapable de générer des produits suffisants pour atteindre le seuil de la rentabilité ou de générer des flux de trésorerie positifs et soutenus. En outre, il est difficile d'établir des prévisions quant aux résultats d'exploitation trimestriels de la Société, qui peuvent varier considérablement d'une période à l'autre en raison de nombreux facteurs.

GESTION DE SA CROISSANCE

La Société prévoit continuer à prendre de l'expansion rapidement. Ses plans de croissance continueront de mobiliser une grande partie de ses ressources de gestion, et ils exigeront également qu'elle se procure de l'équipement fiable et des logiciels spécialisés. Pour gérer sa croissance, la Société doit développer et améliorer ses systèmes administratifs et opérationnels existants ainsi que ses contrôles financiers et ses contrôles de gestion, et continuer à accroître son effectif, à le former et à le gérer. À mesure que la Société poursuit ses efforts de croissance, elle pourrait engager des coûts importants et affecter des ressources considérables à son expansion en raison, entre autres, de normes technologiques différentes, de questions juridiques et de différences culturelles. La Société pourrait ne pas être en mesure de gérer ses opérations

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

actuelles ou futures de manière adéquate et efficiente ou de livrer concurrence efficacement à ses rivaux sur ces marchés. Elle pourrait également ne pas être en mesure d'embaucher et d'intégrer de nouveaux employés, ou encore de maintenir en poste et de motiver ses employés actuels. Rien ne garantit que la Société pourra, de façon adéquate et efficiente, gérer la croissance de ses activités, recruter les meilleurs employés et former son personnel. Son incapacité éventuelle à gérer la croissance de ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et sa croissance future.

MAINTIEN DE SES RELATIONS EXISTANTES OU CRÉATION DE NOUVELLES RELATIONS AVEC DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

La capacité de la Société à réaliser des ventes sur les marchés étrangers dépend grandement de sa capacité à maintenir et à développer un réseau de partenaires commerciaux et de la capacité de ces derniers à commercialiser la gamme de produits de la Société dans ces marchés. Cela exige que la Société établisse des liens avec des acteurs clés dans les pays et les régions où elle souhaite commercialiser ses produits. Si la Société ne parvenait pas à établir et à maintenir des liens avec des partenaires commerciaux, ou encore ne parvenait pas à conclure les négociations contractuelles en cours en date des présentes, ses produits d'exploitation diminueraient, et ses efforts de vente à l'échelle internationale, tout comme sa réputation, pourraient en souffrir.

DROITS AUX TERMES D'ACCORDS DE REPRÉSENTATION OU DE LICENCE

La Société conclura des accords de représentation ou de licence avec des entités étrangères qui sont régies par les lois de territoires étrangers. Si un partenaire ne respecte pas un accord de représentation ou de licence, la Société devra engager des coûts supplémentaires pour déterminer ses droits et ses obligations en vertu de l'accord et des lois étrangères et faire appliquer l'accord dans un territoire étranger. Bon nombre des territoires qui régissent certains accords de représentation ou de licence n'ont pas de système juridique bien établi ou impartial. Par conséquent, la Société pourrait avoir de la difficulté à faire reconnaître ses droits dans ces territoires. Elle pourrait ne pas être en mesure de faire reconnaître ses droits ou pourrait conclure que cette démarche est trop coûteuse. En outre, de nombreux accords de représentation ou de licence peuvent renfermer des dispositions d'arbitrage qui régissent les différends aux termes de ces accords, et il n'existe aucune certitude quant à l'application possible de ces clauses d'arbitrage en vertu de la législation de territoires étrangers. Si un différend devait survenir aux termes d'un accord de représentation ou de licence et que la clause d'arbitrage liée ne pouvait s'appliquer, la Société devrait alors engager des coûts supplémentaires pour régler le différend par l'entremise de mécanismes juridiques traditionnels, plutôt que par arbitrage.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour les produits et les services de la Société est sensible aux changements de la conjoncture économique, et la demande diminue généralement au cours des périodes de ralentissement économique. Les clients pourraient réduire leurs dépenses pour diverses raisons, notamment i) en raison d'une détérioration générale des conditions économiques, ii) parce qu'ils ont pris la décision d'acheter d'autres produits, ou iii) en raison d'une rationalisation générale de leurs dépenses. La diminution de la demande pour les solutions de contenu visuel interactif, et pour les solutions technologiques de contenu visuel interactif de la Société en particulier, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à tirer des produits d'exploitation de sa gamme de produits et services AVU3D^{MD} et pourrait nuire à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

La direction est d'avis qu'elle fait un suivi rigoureux de ces risques. Elle surveille constamment chacun de ces points et pose les actions nécessaires afin de réduire ses risques.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014

Les lecteurs sont invités à se référer aux renseignements plus détaillés décrits dans les autres documents de divulgation déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et également disponibles sur www.sedar.com.